L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 27 AVRIL 1888.

Orphéon Français.

Vous chantiez, j'en suis fort aise,
Eh bien! dansez maintenant.

La Fontaine nous revient en mémoire, au sortir du Concert de l'Orphéon Français. On y chantait tout à l'heure, on y danse maintenant. Or, quand nous citons les deux vers ci-dessus, ce n'est nullement dans le sens railleur que leur donne la Fourmi de la fable.

En effet le chant a été écouté avec grand plaisir par un public immense et quand nous quittions tout à l'heure la Salle Grunewald, le bal promettait d'avoir le même succès que le Concert. Aimable concurrence.

Le progrès est marqué parmi les Orphéonistes; nous en avons pour première preuve les trois chœurs inscrits au programme: *La Danse hongroise*, de Rillé, le Chœur des Soldats de *Faust*, et le *Rataplan*, des *Huguenots*. Ce dernier surtout, qui a marché avec beaucoup d'ensemble, a été très convenablement accentué. Le solo en était tenu par une voix aimable, franche, celle de M. M. Maumus. Et puisque nous avons écrit ce nom, disons tout de suite que M. Maumus a chanté dans un fort bon sentiment le *Silvio Pellico*, de Masini.

Nous avons remarqué là plus d'une nuance délicatement indiquée. Indiquée, nous écrivons le mot avec intention; en effet M. Maumus n'ose pas assez, et il a tort en cela, car sa voix est solide. S'il avait assez de confiance en lui pour en développer le volume, pour arriver à plus d'ampleur, ce qu'il peut évidemment, les oppositions seraient mieux frappées et l'effet plus décisif. Quoi qu'il en soit, il a fait un pas en avant très manifeste; les bravos qu'il a obtenus, étaient à bonne adresse.

M. L. M. Cressy chantait pour la première fois en public, si nous ne nous trompons; on le comprenait aisément à l'émotion qui était en lui, au trémolo qu'elle causait à sa voix. Cette voix a des qualités fort appréciables, et M. Cressy sent ce qu'il chante. Seulement le morceau dont il avait fait choix, celui de Siebel (*Faust*), presque toujours omis à la représentation, est trop grave pour l'instrument; une transposition lui aurait été fort avantageuse. Somme toute, il a été écouté avec plaisir et flatteusement accueilli. L'aplomb lui viendra après.

Succès très marqué aussi pour M. G. Ricci, qui a exécuté avec expression une page toute mélodique.

Les applaudissements n'ont pas manqué non plus à MM. Mongeon, Pellarocque, Aristide Alciatore, L. Erard et Vidondez. Celui-ci et M. Pellarocque étaient chargés de la note comique, et l'auditoire leur a prouvé qu'ils avaient réussi en la faisant.

A la fin de la première partie a eu lieu la distribution des trois prix décernés à la Classe de Solfège, formée il y a quatre mois à l'Orphéon Français. Les noms des lauréats ont été proclamés par M. Geo. L. O'Connell, directeur musical, qui y a préludé par une courte allocution faite en excellents termes. Ainsi que nous l'écrivions hier, c'est M. J. Junod qui a obtenu la première médaille; nous regrettons de n'avoir pas retenu les noms des deux autres médaillés.

En arrivant au Grunewald Hall, nous avons remarqué, à l'extrémité de l'escalier, une toute gracieuse décoration. Comme un commencement de velum couronnant une lyre, rehaussée des deux côtés par des drapeaux français et américains, et au-dessous de laquelle s'allongeaient des draperies artistement entendues.

Au fond de la scène tout un décor dont voici le motif, en grisaille: Une sphère sur laquelle se dresse le génie de la musique, une lyre à la main, les ailes d'or éployées, comme prêt à prendre son vol.

A droite et à gauche, deux figures allégoriques: la France, les Etats-Unis, avec des attributs divers et pour fond quatre drapeaux—les couleurs françaises, les couleurs américaines alternées, faisant mieux ressortir encore les trois figures que nous venons de dire.

Cette double ornementation—vestibule, scène—est due à M. Junod, le lauréat déjà nommé, qui l'a offerte gracieusement à l'Orphéon Français.

N'oublions pas de noter que M. Pierre B., le jardinier du Jockey Club, qui s'est acquis une vogue si bien méritée, a contribué à la partie décorative, ornementale, si vous le préférez, par l'excellente distribution de toute une flore dont il avait enjolivé l'entrée de la Salle Grunewald.

Nous ne laisserons point cet incomplet compte-rendu sans remercier M. C. T. Chauvière, président ex-officio, des prévenances qu'il nous a prodiguées. Depuis longtemps, d'ailleurs, nous avons appris à l'apprécier: us ce rapport.

L'Association des Professeurs.

Nous avons déjà donné aux lecteurs de l'*Abeille* le programme tout attrayant de la fête de l'Association de Bienfaisance des Professeurs de la Nouvelle-Orléans. Fête de Charité, bien digne des sympathies de notre population, et qui les obtiendra toutes.

Ainsi que nous l'avons dit, elle sera en deux journées, et commencera ce soir même au Washington Artillery Hall, pour être reprise demain en Matinée, à midi.

Il y aura là concert vocal et instrumental, exercices calisthéniques par des enfants, couronnement du *May Queen*; manœuvres militaires, récitations, une scène jouée et chantée, un ballet, un concours d'élocution, une distribution de médailles et enfin un bal d'enfants.

Les diverses parties du programme ont été mises en scène par des mains expertes, soigneusement réglées, répétées et l'exécution en réserve plus d'une surprise à l'assistance.

Le vaste local du Washington Artillery sera certainement envahi par la foule, qui passera de délicieuses heures, aujourd'hui et demain, tout en contribuant à une belle et bonne œuvre.

Prix d'entrée, 50 cents.

Pour les Orphelins.

Nous avons consacré, l'autre jour, un article à une fête toute de charité, qui s'organisait au bénéfice des Orphelins Catholiques de l'Asile Ste-Marie, troisième District, Nouvelle-Orléans. Cette fête en deux journées, ainsi que déjà nous l'avons écrit, commencera aujourd'hui, au Grunewald Hall, par une Soirée et se terminera par une Matinée, où sera tirée une loterie dont les lots sont à profusion.

Contribuer à un pieux bienfait, assister à une soirée dramatique, à des exercices littéraires aussi; avoir la bonne chance d'être possesseur de quelque lot de prix, telle est la jouissance multiple que l'on peut se donner pour la somme de 50 cents. Jamais aumône ne pourrait être mieux placée, puisque l'argent de cette fête va à des Orphelins.

Cet Orphelinat, conduit irréprochablement, compte de nombreux hôtes, et pour mener à bonne fin son œuvre émouvante autant qu'elle est pieuse, il faut à la Supérieure, Sœur Desert, de nouveaux efforts chaque jour.

Nous avons le pressentiment que ces deux journées attendues seront heureuses aux enfants de la Supérieure Desert.

LA LECTURE.—Nous recevons de M. Léon de Poltoratzky, agent, le dix-neuvième numéro (10 avril) de *La Lecture*, magazine littéraire bi-mensuel, publié à Paris. Chaque livraison—format in-8o, édition très nette—se compose d'une centaine de pages de matières—terminées en un numéro ou à suivre—signées des noms les plus en vogue.

Le numéro que nous avons sous les yeux, porte ceux-ci: MM. Francisque Sarcey, lord Lytton, Alphonse Daudet, Edouard Pailleron, Gabriel Marcel, Camille Flammarion, Guy de Maupassant, Paul Bourget, Charles Monselet, Gustave Geffroy.

Au prix de 20 cents la livraison, on peut se procurer *la Lecture*, en s'adressant à M. Léon de Poltoratzky, 190 rue du Canal, seul bureau à la Nouvelle-Orléans. Les envois lui sont faits avec une entière régularité et il livre à domicile.

INSTITUTION LOCQUET-LEROY.—La soirée donnée hier par cette Institution, si justement populaire, a été une réussite brillante, celle qui était attendue. Fort intéressants tous les détails du "Kindergarten Entertainment." Quant à la comédie française, elle a marqué par l'ensemble et aussi par l'entrain des gentilles élèves.

Elles ont montré de l'aisance, de l'esprit; la façon dont elles se sont acquittées de leurs rôles, témoigne du soin que l'on porte aussi à l'enseignement du français dans le pensionnat si bien dirigé par Miles Moise.

DIME MUSEUM.—L'affiche de M. Eo[illegible] produit l'effet voulu; hier, à chacune des représentations, qui ont eu lieu de 11 heures du matin à 10 heures du soir, la foule était grande.

Le présent est des meilleurs pour une visite au Dime Museum.

Mlle Hervey.

—Nous avons reçu hier la visite de Mlle Hervey, qui a laissé ici les meilleurs souvenirs. Elle se propose de passer quelques semaines à la Nouvelle-Orléans, où elle donnera un concert d'adieu vers le 20 mai.

Dans peu de jours elle en aura arrêté le programme.

Mlle Hervey a laissé à Chicago la troupe Maugé, qui devait se rendre à Washington.

Sous le rapport pécuniaire, cette tournée continue d'être malheureuse. Nous le répétons, l'entreprise nous a toujours paru bien périlleuse: la Nouvelle-Orléans reste encore le meilleur terrain pour une troupe lyrique française aux Etats-Unis. La récente école faite par le directeur Maugé lui est un avertissement pour la saison prochaine.

Matinée.

—Aujourd'hui aura lieu, dans les salons de Mme Bohn, rue de l'Esplanade No 91, une Matinée au bénéfice de dames dont la pauvreté est arrivée au dénûment le plus complet.

M. Charles Dudley Warner y lira quelques pages de l'une de ses œuvres, avec cette finesse qu'on lui connaît. Les noms suivants figurent aussi au programme: Mmes Mollie Moore Davis, Pemberton-Hincks, James Nott, MM. Ricci, Nicolopulo.

Prix du billet $1.

Cette Matinée, sous le patronage de Mmes H. W. Conner, Bohn et de Mlle White, commencera à 3 heures.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 27 avril 1888.—Indications—Temps menaçant, température presque stationnaire, vents frais et vifs du sud-est.

Température du 26 avril 1888.

Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	64	18
Midi	72	22
3 P. M.	72	22
6 P. M.	70	21

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Jacob Hauck à Mlle Mary Fincher.
Wm Howard à Mlle Alice Wallace.
Wm Woessnert à Mlle Malvina Hill.
Chas Pfaff à Mme Veuve Louisa Eppler.
Robt S. Landry à Mlle Marie E. C. Degelos.
Jean Payssan à Mlle Marie J. Fourcade.
Emmet A. Thomas à Mlle Nellie Hodgsden.

Naissances.

Mme Emile Maylin, un garçon.
Mme Chas B. Maginnis, une fille.
Mme Jos. Berander, une fille.
Mme Chas Herder, une fille.
Mme John Wyse, une fille.
Mme Alex. J. Collins, une fille.
Mme Anthony O. Zeleny, un garçon.
Mme Armand H. Kerlec, une fille.
Mme Louis Masse, Jr., un garçon.
Mme Abraham Williams, une fille.
Mme John A. Mutch, une fille.
Mme Manuel L. Ray, un garçon.
Mme Pierre Meyer, une fille.
Mme Henry T. Fraser, une fille.
Mme Maurice Félix, une fille.
Mme Fred'k Drefahl, un garçon.

Décès.

Veuve Susie Porter, 34 ans, 13 rue South Rampart.
Cornelius Adams, 4 ans, 30 rue South Roman.
Catherine Wyse, 9 mois, 106 rue Constance.
Veuve Catherine Gannon, 63 ans, 557 rue Poydras.
Veuve Catherine Prats, 54 ans, 516 rue Bourbon.
Sarah A. Kimball, 50 ans, 746 rue Bourgogne.
Corinne H. Ouilliber, 16 mois, rue Craps, près France.
Mme Annie Wesley, 32 ans, 632 rue North Rampart.
Charles Voebel, 66 ans, 30 rue Jackson.
Mlle Catherine Byrnes, 40 ans, Infirmerie Touro.
Ruth Wolff, 9 mois, Houma, Lne.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

Richard D. Screven à James Simeon, deux terrains dans le 4me district, bornés par les rues Baronne, Carondelet, Washington et Sixième, $4,500.

Henry White et Isaac White à Vincent Fenlon, une portion de terre dans le 1er district, bornée par les rues Lafayette, S. Remparts, St. John et Poydras, $900.

Hugues J. Lavergne à Jules J. Roche, quatre terrains dans le 3me district, bornés par les rues Champs-Elysées, Johnson, Français et Prieur, $1,000.

Jules Ponta à Richard Delaney, une portion de terre dans le 6me district, bornée par les rues Jennet, Webster, Hurst et la ligne de Bloomingdale, $1200.

Mlle Anne J. Bonnabel à Henry Abraham, une portion de terre dans le 1er district, bornée par les rues Clio, Calliope, Freret et Locust, 2000.

La même à Mme Annie M. Hurley, un terrain dans le 1er district, borné par les rues Freret, Clio, Locust et Calliope, $500.

Paul Villars à Mme Aline Bowe, deux terrains dans le 6me district, bornés par les rues Robert, Upperline, Laurel et Constance, $600.

Cour de Circuit.—Le grand jury a été formé hier.

L. E. Nins contre John Talley et C. E. Talley—Tous deux sont condamnés à $50 d'amende, pour avoir coupé du bois sur les terres du gouvernement.

Cour Civile.—Mme K. C. Logan contre Mme H. A. Janin, pour $180 de loyer.

Joseph A. Chargais contre la Southern Pacific Co. (Atlantic System) pour $150 pour bris de contrat.

Juge Houston.

Les oppositions suivantes aux comptes de la succession Kate Townsend ont été maintenues par le juge Houston.

T. R. et J. A. Rozier, $2,400; Dr A. Smythe, $1.000; Lionel Adams, $750; A. D. Henriques, $150.
A. J. Murphy $1600.
W. S. Benedict $618.10.
Breaux et Hall, avocats $3000.
La Ville $598.
Le Shérif Civil $501.15.
B. Onorato $386.60.
Ellen Tully et autres $323.22. 25 0|0 de la somme totale est réservé pour faire droit aux demandes de W. B. Sommerville et Villeré comme comme avocats de l'Etat. Jugement reconnaissant Troisville Sykes légataire universel.

Cour Criminelle.—Section A.—Olivier H. Woodley, attaque à main armée.—L'instruction de l'affaire est renvoyée indéfiniment.

Une ordonnance de non lieu a été rendue contre Gunnett Lang pour cruauté envers une mule, et Wm et Laura Gastover, A. Monledous et Annie Leitz pour voies de fait.

Section B.

Ont nié leur culpabilité:
Cora Wilson, coups et blessures.
James Holland, attaque à main armée.
Annie Rose, vol.
Louis Lapayade, accusé d'avoir maltraité une vache.

Ont avoué leur culpabilité.
Alex Comfort, voies de fait.
John Conway, port d'armes cachées.

Une ordonnance de non lieu a été rendue contre Dominique C. O'Mally accusé d'avoir voulu empêcher un témoin de déposer; contre le même accusé de voies de fait, et James D. Farrell du même délit.

Fred McKeim, voies de fait, trois mois de prison.
Benjamin Gray, même délit, 10 jours.
Robert Johnson, même délit, 2 mois.
Isaac Williams, larcin, 24 heures.

Cour du recorder Murphy.—M. J. R. Murphy, frère du recorder de la première cour, a été nommé premier commis de cette cour.

M. T. H. Curten a été choisi pour remplir les fonctions de commis aux accusations et M. Louis R. Rawlings celles de commis aux assignations. M. A. J. Sheehan sera commis aux cautions.

Cour du recorder Dreux.—Présidence du sous-recorder Fernand Armand.—Rhody Porr et John Keily, attaque à main armée; $500 de caution chacun.

Rixe.—Hier, entre 1 et 2 heures de l'après-midi, deux nègres du nom de Dorsey Gibson et Norris Smith, se sont battus sur la Levée, entre Ursulines et St. Philippe, et Smith a été blessé d'un coup de crochet à manier les balles de coton. Gibson a été enfermé.

Collision.—Hier matin à 8 heures 25, une collision a eu lieu au coin des rues Bourbon et Canal, entre un jumper conduit par M. Hollander et un wagon. M. Hollander s'est blessé à la figure en tombant sur le pavé.

Vol.—Un nègre du nom de J. Daran qui habite rue de l'Esplanade No 39 passait la nuit dernière rue Dauphine lorsque deux nègres se sont approchés de lui et l'on prié de leur indiquer le chemin de la gare du Northeastern R. R. Daran s'est offert à les y accompagner mais en arrivant à la rue Press, ils se sont jetés sur lui et tandis que l'un le maintenait, l'autre lui a arraché sa montre, une montre en argent d'une valeur de $5. Les deux malfaiteurs se sont enfuis.

Excursions du dimanche.—Les excursions du dimanche par le Louisville & Nashville Railroad, pour les localités d'outre-lac (Baie St-Louis, Pass Christian, Biloxi, Ocean Springs) commenceront dimanche prochain, 29 avril. Le train quittera régulièrement la gare des voyageurs, au pied de la rue du Canal, à 7 heures et demie du matin. La compagnie a pris toutes les mesures nécessaires pour qu'il n'y ait pas encombrement dans les trains et que chaque excursionniste ait un siège. Nous l'en félicitons, car jusqu'à présent beaucoup de voyageurs étaient obligés de faire debout deux et trois heures de chemin de fer, ce qui est loin d'être agréable.

Affaires municipales.—Il y aura ce soir, à l'heure ordinaire, séance du Conseil municipal pour recevoir le rapport du comité d'ordre public relatif à l'enregistrement du cautionnement de plusieurs officiers municipaux. Ceux dont le cautionnement aura été enregistré entreront en fonctions dès demain matin, entre 9 heures et midi.

—Il a été perçu hier $4169 91 sur les taxes de 1888.

Il a été distribué déjà plus de 700 feuilles en blanc que devront remplir ceux qui désirent entrer dans la composition du nouveau corps de police.

Le major B. Harrod a présenté, hier matin, son cautionnement signé comme suit:

Edward C. Fenner, Sidney F. Lewis, Edw. A. Palfrey, Alphonse Martin et Carleton Hunt, $1000 chacun.

Le Cap. de police Leonard Malone et le Cap. Chas. Colbin demandent à être maintenus à leur poste.

On discutera ce soir au Conseil l'ordonnance de M. Stockton autorisant le maire à suspendre les fonctionnaires composant le corps de police afin d'organiser celui-ci d'une façon permanente.

M. Geo. Dunbar, conseiller municipal, président du comité du drainage, déclare qu'il usera de son influence pour obtenir un drainage aussi parfait que possible.

Dans ce but, il propose d'inviter l'agent voyer Harrod et le gén. Beauregard à discuter avec le comité le meilleur plan de drainage et le plus praticable.

M. Dunbar invite tous les citoyens qui ont à cœur l'intérêt de la Nlle-Orléans à s'associer au comité.

Indicateur des stations.—Il s'agit d'une nouvelle invention s'appliquant aux chemins de fer et due à M. Geo C. Logan, directeur de la New Orleans Express Co., rue Commune No 177.

"L'indicateur des Stations", comme l'a appelé M. Logan, est un rouleau sur lequel sont inscrits par ordre les noms des stations d'une ligne, de sorte que lorsque l'on vient de quitter une station, le conducteur du train, en donnant un tour au rouleau placé dans l'un des wagons, découvre aux yeux des voyageurs le nom de la localité suivante.

Tous les noms des stations échelonnés le long d'une ligne sont imprimés sur le rouleau, et chaque train voyageant sur cette ligne en doit être muni.

L'inventeur a même l'intention de joindre au nom de chaque station le chiffre de la distance qui la sépare de la suivante.

Tout le système fonctionne par l'air comprimé, et l'appareil est relié sous le wagon au tuyau à air comprimé qui règle le frein. Il ressemble, en grand, à ces calendriers où les dates et les jours se déroulent successivement en tournant un petit cylindre en bois.

Levées.—Le fleuve monte dans des proportions inquiétantes. Hier, le vent aidant, l'eau arrivait au pied de la rue St Philippe jusqu'à la voie du Louisville-Nashville, dont le remblai seul l'empêchait de s'écouler dans les rues.

Les levées ont déjà cédé à la pression de l'eau en deux endroits—au pied des rues Clouet et Mandeville. Le commissaire des travaux publics a été informé.

Portrait du juge Joachim Bermudez.—Parmi les portraits qui ornent la Cour Suprême et composent une remarquable galerie des hommes illustres du Barreau de la Louisiane, une place a été faite pour celui du juge Joachim Bermudez, père de l'éminent *Chief Justice* de la Cour Suprême. La brillante carrière du juge Joachim Bermudez, les remarquables qualités dont il était doué et dont son fils a hérité, lui donnaient le droit de figurer parmi ses illustres confrères.

M. C. Samary qui est lui aussi membre du barreau l'a compris et a généreusement offert le portrait du juge au juge Pohé qui l'en a remercien termes chaleureux au nom de tout les membres du barreau qui apprécient la haute valeur de ce don remercient le donateur avec reconnaissance.

Le juge Joachi Bermudez est mort en 1866 après avoir été remplacé dans ses fonctions par le juge J. S. Whittaker pour avoir refusé de se soumettre à la loi Martiale lorsque les fédéraux occupèrent la Nouvelle-Orléans.

Troipoil se fait raser à domicile.

L'autre jour, son barbier arrive très en retard.

—Voilà plus d'une heure que je vous attends! s'écrie Troipoil! J'ai justement une visite à faire!

—Que monsieur fasse sa visite, je le raserai après!

Au restaurant, un client trouve dans son navarin un vieux cordon de soulier. Il hèle le garçon.

—Eh bien, lui dit il, vous faites donc vos ragoûts avec de vieilles savates, qu'on en retrouve les cordons?

—Ah! monsieur, répond ingénument le veston court, c'est sans doute celui avec lequel le cuisinier lie les sauces.

Harpagonus doit se marier dans une quinzaine.

Son futur beau-père le prend à part:

—Votre mariage est prochain, cher ami: je vous donne l'autorisation d'écrire à ma fille.

Harpagonus, avec inquiétude.

—Et.... vous fournissez les timbres?

Dans un ministère, un chef de bureau interpelle, d'une voix sévère, un jeune employé.

—C'est intolérable, monsieur, vous ne cessez pas de vous moucher.

—J'en conviens, mais je suis affligé d'un rhume de cerveau épouvantable.

—Possible, mais c'est autant de temps que vous dérobez à l'administration!

M. X. sonne son domestique.

—Baptiste!

—M'sieu!

—Vous m'achèterez, s'il vous plait, un thermomètre centigrade....

—Oh! m'sieu a bien l'moyen d's'en payer un avec tigrades....

L'EAU DE LA SOURCE DE LA PENSION GONTHIER, A COVINGTON, LNE.—M. Léon Bolandard, chimiste français, ancien élève de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures de Paris, a fait, en 1885, une analyse de l'eau de la source de M. F. GONTHIER, à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane. Nous croyons utile de reproduire son rapport:

Je certifie avoir analysé l'eau citée ci-dessus et avoir trouvé que les corps étrangers qui entrent dans sa composition sont les suivants:

1. Acide carbonique libre.
2. Bicarbonate de chaux.
3. Sulfate de chaux (traces).
4. Chlorure de sodium.
5. Protoxyde de fer.
6. Acide crénique.
7. Magnésie (faibles traces).

L'élément le plus important, en poids, parmi ces différents corps, est le chlorure de sodium: 263 mmgs, par gallon, (263 milligrammes).

L'oxide ferreux est combiné à l'acide crénique, mais cette composition paraît assez instable, car une simple exposition de l'eau à l'air libre donne, au bout de peu de temps, un dépôt d'oxide de fer.

Je crois, d'après la composition ci-dessus énoncée, que cette eau est recommandable à plusieurs points de vue différents:

1. L'acide carbonique, contenu à l'état libre, la rend digestive;
2. Les 263 milligrammes de chlorure de sodium, contenus par gallon, en font un laxatif faible;
3. L'acide crénique facilite les sécrétions urinaires.

M. Bolandard a travaillé pendant dix mois, en qualité de sous-chimiste, au plus grand "Blast Furnace" (haut fourneau) des Etats-Unis—celui des MM. Cornege Brothers & Co., à Braddock, Alleghany County, près Pittsburgh, Pennsylvanie. A son départ de l'établissement, la maison lui a donné ce certificat:

"27 août 1884.

"Par suite du mauvais état des affaires et, conséquemment, de la diminution nécessaire du nombre des employés, nous avons, à notre grand regret, été forcés de nous dispenser des services de M. Léon Bolandard, attaché au "Blast Furnace" comme sous chimiste. Nous l'avons trouvé capable et digne de confiance."

M. Bolandard était recommandé par M. Joseph Albrecht, ci-devant chimiste à la Monnaie de la Nlle Orléans.

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le général Boulanger.

Paris, 26 avril—Quatre membres de la Chambre des Députés qui ne partagent pas les vues politiques du général Boulanger, ont accepté une invitation pour assister au banquet politique qui sera donné par celui-ci.

Chambre des Députés.

Paris, 26 avril.—La Chambre des Députés a confirmé aujourd'hui, par un vote de 306 contre 136, l'élection de M. Flourens, comme député du département des Hautes-Alpes.

Emeute à Nancy.

Paris, 26 avril.—Une dépêche de Nancy dit qu'une émeute a éclaté en cette ville cette après-midi, et que les partisans du général Boulanger ont assailli les clubs des étudiants avec des pierres et autres projectiles. Au moment d'expédier la dépêche la police essayait de disperser les émeutiers.

Un autre télégramme de Nancy, (minuit), annonce que les troubles ont continué plusieurs heures et qu'un assez grand nombre d'agents de police ont été blessés. Plusieurs émeutiers ont été arrêtés. Tout est calme en ce moment.

Le duc d'Aumale—Le comte de Paris.

Paris, 26 avril—On rapporte que le duc d'Aumale, dans une lettre adressée récemment au comte de Paris, le met en garde contre le mouvement boulangiste, et lui dit qu'une coalition des royalistes et des républicains modérés donnerait plus de force à son parti.

On dit que le duc de Broglie partage l'opinion du duc d'Aumale, mais qu'à la dernière assemblée qui a eu lieu à Twickenham, le parti de celui-ci était en minorité.

M. Meilhac élu membre de l'Académie Française.

Paris, 26 avril.—M. Meilhac, auteur dramatique, a été élu membre de l'Académie Française, en remplacement de M. Labiche, décédé.

L'état de l'Empereur Frédéric s'est amélioré.—La reine Victoria.

Berlin, 26 avril—Le bulletin suivant a été lancé ce matin: "L'empereur a bien dormi la nuit dernière. Il a peu de fièvre et son état en général commence à s'améliorer."

Londres, 26 avril—Une dépêche de Berlin annonce: "L'empereur s'est levé à midi et s'est promené dans l'appartement contigu à sa chambre à coucher; les médecins espèrent que Sa Majesté pourra faire une promenade en voiture vers lundi.

"La reine Victoria a visité le mausolée ce matin et a passé quelque temps en prière à la tombe de l'empereur Guillaume.

"L'impératrice et sa fille accompagnaient la reine."

La Reine Victoria.

Berlin, 26 avril.—On calcule que 8,000 à 10,000 personnes étaient réunies à Charlottenberg pour voir la reine Victoria.

Berlin, 26 avril—Outre les membres des familles royales, la Reine trouva à la cour de Charlottenbourg le bourguemestre et les membres du Conseil municipal de Charlottenbourg qui étaient venus dans leur costume de cérémonie présenter leurs respects à Sa Majesté.

Le prince de la couronne les présenta à la reine, qui les remercia cordialement de la façon gracieuse dont l'avaient reçue les habitants. Le prince conduisit alors la reine dans un wagon salon; l'impératrice l'accompagnait portant un splendide bouquet de roses jaunes.

Après avoir dit adieu à Sir Edward Maler, la reine entra dans la voiture suivie par l'impératrice et les filles de cette dernière. Quant la reine eut embrassé tendrement sa fille et ses petits enfants, le train partit au milieu des acclamations de la foule.

Sur toute la route, jusqu'à la station, la foule remplissait la chaussée et saluait cordialement la Reine. Avant de quitter le château, la Reine fera ses adieux à l'empereur.

Plusieurs fois elle exprima sa reconnaissance de la réception amicale et chaleureuse que lui avait faite la population de Berlin.

Mieux très sensible chez l'Empereur—La crise est passée.

Berlin, 26, 11 h du soir.—Pendant la journée, l'Empereur est resté quatre heures hors du lit.

Sa température est maintenant presque normale. Il a recouvré le sens du goût qu'il avait perdu pendant la période critique. Ce détail est regardé comme un symptôme extrêmement favorable. Il paraît mieux sous tous les rapports; il a un appétit remarquable; il a commencé à entendre les rapports d'Etat. Les médecins sont d'opinion que la crise est passée.

Mieux continu chez l'empereur.

Charlottenburg, 26 avril—midi 30—La température de l'empereur est de 38 degrés Celsior. Son appétit revient et l'état général est satisfaisant.

Les médecins ont demandé à l'empereur de ne pas encore se lever.

Ce que la Presse pense de Lord Churchill.

Londres, 26 avril—Le *Times* dit: Lord Randolph Churchill a si souvent changé de parti, que son apparition du côté des séparatistes ne doit causer aucune surprise, ni enlever l'espérance de le voir se ranger dans le camp opposé.

Le *Standard* qui essaie de démontrer l'inconséquence de lord Randolph, dit qu'il se nuit à lui-même et que, malheureusement, il nuit en même temps au pays.

Le roi de Hollande.

Londres, 26 avril.—Le roi de Hollande est encore malade.

Le Post de Berlin.

Berlin, 26 avril—Le *Post* de Berlin, en faisant allusion au rapport qui annonce que le Czar a réintégré le général Bogdanovitch dans son ancien poste dans le service de la Russie, rappelle la tentative faite par le général pour arriver à une alliance franco-russe, et dit que cette réintégration indique le retour au pouvoir du comte Tolstoï, dont l'influence l'année dernière, tendait à une rupture immédiate avec l'Allemagne.

M. William O'Brien.

Dublin, 26 avril—Le jugement de M. William O'Brien, M. P., a été repris aujourd'hui. Après l'audition de plusieurs témoins à décharge, l'affaire a été ajournée.

Un singulier procès en héritage.

Détroit, Mich., 26 avril—H. E. Sadler, qui a été employé 20 ans dans les bureaux du *Herald*, de New York, a institué une réclamation sur l'héritage de Mme Sarah Riley, morte en janvier dernier.

Cet héritage se monte à plusieurs milliers de dollars, consistant en propriétés foncières à Walkerville, Canada et dans cette ville.

M. Sadler dont le vrai nom est Hume, a été adopté, en 1847, par une famille du nom de Sadler, vivant à Hamilton, Ontario.

Quelque temps après, les Sadlers allèrent s'établir à New York. La mère et le fils ne se rencontrèrent qu'en 1870.

Mme Hume épousa Frances Riley en 1852 et supposait que son enfant était mort ou que, s'il ne l'était pas, elle ne le reverrait jamais, attendu que les Sadlers ne lui révéleraient pas ce qu'il était.

Tout au contraire, ils amenèrent l'enfant, après lui avoir fait parfaitement connaître ses parents. Une fois en possession de ces renseignements, il alla à la découverte de sa mère et après plusieurs années de patientes recherches, ses efforts furent récompensés; la mère et le fils, rencontrèrent enfin, en 1870, à Walkerville. Ils ne cessèrent, depuis lors, de correspondre régulièrement jusqu'à ce qu'en juin dernier Mme Reily cessa d'écrire. Il n'avait reçu aucune nouvelle, quand il vit, par un compte rendu d'un journal, que M. Riley avait été déclaré fou, sur la demande de sa seule fille, Mme J. Sullivan, de cette ville.

M. Sadler est arrivé, hier, de New York, et est allé immédiatement trouver un avocat pour lui confier la défense de ses intérêts.

Consécration de l'évêque Janssen, de Belleville.

Belleville, Illinois, 26 avril—La consécration de Sa Grandeur John J. Janssen, évêque du nouveau diocèse de Belleville, a eu lieu à l'Eglise de St.-Pierre, hier.

L'officiant était l'archevêque Shon, de Chicago, assisté de l'archevêque Merrick, de St-Louis, des évêques Chattraste, d'Indianapolis; Hogan, de Kansas City; Fink, de Leavenworth; Spalding, de Peoria, Ryan; Ryan, d'Alton.

150 prêtres du diocèse et des diocèses environnants, y assistaient.

WASHINGTON.

Nouvelle poste.

Washington, D. C., 26 avril.—Un bureau de poste a été établi aujourd'hui à McCall, paroisse Ascension, et Henry McCall a été nommé maître de poste.

Pension.

Washington, D. C., 26 avril—Une pension de la guerre mexicaine a été accordée à Mme Octavia M., veuve de Lorenzo A. Besançon, de la Nouvelle-Orléans.

La candidature de M. Blaine.

Washington, 26 avril—Le résultat des conventions qui ont eu lieu, hier, dans le Massachussetts et la Pensylvanie, c'est que la population républicaine adopte avec enthousiasme Blaine et rejette tout autre candidature.

Le sentiment général parmi les politiciens est que, si Blaine n'est pas le choix de la Convention de Chicago, il ne pourra s'en prendre qu'à lui, qu'à son refus de permettre qu'on fit usage de son nom.

Les saisies de navires canadiens.

Ottowa, Ontario, 26 avril—Hier, à la Chambre des Communes, la discussion a été animée, à propos des saisies de navires sur la mer de Behring. Sur motion relative aux saisies de navires canadiens, engagés dans la pêche du phoque, le gouvernement a pensé qu'il fallait mettre la discussion de côté, en attendant certains documents qu'il doit produire plus tard.

Les originalités du bigame Delano.

Carthage, Illinois, 26 avril—John S. Delano, le bigame âgé qui est maintenant incarcéré dans cette localité, dit qu'il ne vivra pas deux semaines. Il a envoyé à l'avocat de l'Etat une note dans laquelle il dit qu'il ne sortira de prison que les pieds en avant. Delano a refusé obstinément toute nourriture ou tout médicament; depuis six jours, il n'a pris qu'une fois un morceau de biscuit et une gorgée de thé. Il refuse de voir un médecin, il a été, une ou deux fois, attaqué d'une hémorrhagie des poumons. Il est extrêmement faible et il mourra, inévitablement, si on ne le force pas à prendre quelque nourriture.

Mariage de Mlle Favre.

Pearlington, Miss., 26 avril—Mlle Clara Favre, fille du capt. J. A. Favre, de la Compagnie Poitevent et Favre, de cette localité, a épousé, hier soir, le Dr A. P. Baldwin, de Meridian, Miss., un gentleman accompli. La cérémonie nuptiale a eu lieu à l'église méthodiste épiscopale, puis tous les amis de la famille se sont réunis chez le capt. Favre, où a eu lieu un splendide banquet.

Deux meurtres atroces.

Chicago, 26 avril—Une dépêche de Belvédère, Kansas, dit: Le meurtre du Dr W. E. Ashley et E. Grove, de cette localité, Territoire Indien, est confirmé. Ils avaient loué un buggy et un cheval pour se rendre à Nation afin de chasser et de se promener.

Arrivés à quelques milles au-dessous d'Englewood, territoire indien, ils furent accostés par des vigilants qui firent sortir Grove du camp et le pendirent sans cérémonie. Ashley tira son revolver et ouvrit le feu. On se jeta sur lui et il reçut 15 balles dans le corps.

Ashley et Grove avaient amené avec eux deux femmes. On ne sait ce que sont devenus les corps des deux hommes et les infortunées créatures.

Le shérif Echols, qui est revenu du théâtre du crime, n'a pu trouver la trace des criminels ni de la voiture. C'est le plus atroce assassinat qui ait été commis dans cette contrée, où le crime est si fréquent. Les vigilants sont plus redoutables que ceux qu'ils prétendent punir.

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. and L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct.
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 19, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Trémé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Trémé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Esplanade.
242 Ste Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Compagnie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poste et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Cologne.
615 Casernes des Etats-Unis.
616 Reynes et Dauphine.

THE NEW-ORLEANS BEE.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

ILLINOIS CENTRAL.

Arrivée.	Départ.
No 1 Ex.......11:00 pm	No 2 Ex........9:15 am
No 3 Lim. Ex..8:30 am	No 4 Chi Ex......5 3○ pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

No 2 Cin. Ex..7:10 am	No 4 Fast Line..8:05 am
No 1 Fast Line.7:30 pm	No 6 Coast Ac..3:35 pm
No 5 Coast Ac..9:05 am	No 2 Cin. Ex....8:10 pm

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 California Express. 5:50 pm	No 51 California Express..7:50 am
No 54 B. R. Local.......10:15 am	No 53 B. R. Local.......4 20 pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited...9:30 am	No 2 Limited....5:00 pm
No 5 Fast line.6:30 am	No 6 Fast line..9:00 pm

EAST LOUISIANA R. R.

ABITA SPRINGS, COVINGTON.

Le dimanche.
Arrivée.........7:25 pm | Départ.........8:00 am
Tous les jours excepté le dimanche.
Arrivée........8.30 am | Départ.........4:00 pm

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

No. 1..........9:00 am	No. 2..........5.00 pm
No. 3..........6:25 pm	No. 4..........9:00 am
No. 5.........10:00 am	No. 6..........3:45 pm

SOUTHERN PACIFIC CO—MORGAN LINE.

No 19 Califor..4.00 pm	No 18 Local....7 20 pm
No 17 Local...7:45 am	No 20 Califor..10 45 am

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

Tous les jours excepté le dimanche—9:00 a.m., 4:00 p.m.—4 50 pm	Tous les jours excepté le dimanche. Pointe-à-la-Hache: 6:30 a.m., 3 00 p.m.
Dimanches seulement—10:10 a.m., 8:10 pm	Shell Beach...9:30 am. Dimanches seulement—6:00 am, 4:00pm

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

VENDREDI, 27 AVRIL 1888

Point Houmas—FANCHON, à 12 M
Bas du fleuve—ALVIN, à 11 A M
Bas du fleuve—MAUD M FISH, à 11 A M

SAMEDI, 28 AVRIL 1888

Shreveport—HALLETTE, à 5 P M
Shreveport—G. W. SENTELL, à 5 P M
Vicksburg—T. P. LEATHERS, à 5 P M
Cincinnati—NEW MARY HOUSTON, à 5 P M
Bayou Sara—OLIVER BEIRNE, à 5 P M
Bayou des Glaises—HORNET, à 5 P M
Bayou Têche—E. W. COLE, à 5 P M
St-Louis—CITY OF BATON ROUGE, à 5 P M
Bayous Macon et Tensas—BLANKS CORNWELL, à 5 P M
Bayou Goula—DANUBE, à 12 M
Bayou Lafourche—ALICE LEBLANC, à 12 M
Port Eads—NEPTUNE, à 9 A. M.

U. S. SIGNAL OFFICE.

26 avril 1888 { 2 P. M. Temps, méridien. 1 P. M. Temps, local.

Hauteur des Eaux.

Augusta	—		Nashville Tenn	6 3
Cairo, Ill.	29.0		Nlle Orléans	14.9
Cincinnati, O.	14 9		Omaha, Neb	11.9
Davenport, Ia.	15.9		Pittsburg, Pa	4.5
Keokuk, Iowa.	14.0		Shreveport, Le.	21.6
La Crosse, Wis.	18.0		St-Louis, Mo	22.3
Leavenworth, K	14.3		St-Paul, Minn	16.7
Louisville, Ky.	7.1		Vicksburg	44.2
Memphis, Tenn	28 2		Yankton	—

Fleuve et rivières.

Vicksburg, 26 avril—Le fleuve monte. Arrivé, City of Vicksburg.

Memphis, 26 avril—Le fleuve a baissé de 1 pied 6 pouces. Temps clair et agréable. Départs, Kate Adams pour Arkansas City à 5 p m. Arrivé, DeSoto de Cincinnati.

Cairo, 26 avril—Le fleuve a 29 pieds et baisse. Temps clair et frais. Arrivé, W H Cherry de St Louis à 6 p m. Départs, Common wealth pour la Nlle-Orléans à midi; W H Cherry pour l'Ohio.

St Louis, 26 avril.—Le fleuve a baissé de 6 pouces et a maintenant 22 pieds 3 pouces à l'étiage. Arrivés, City of Florence de la rivière Tennessee; Nesbitt de Evansville. Départs, Nesbitt pour Evansville; City of Providence pour Natchez. Temps clair et agréable.

Louisville, 26 avril—La rivière est stationnaire—7 pieds 1 pouce dans le canal; 4 pieds 11 pouces aux chutes. Arrivés, Fred Wilson de Cairo; Ohio de Cincinnati. Granite State de Memphis. Départs, Fred Wilson pour Cairo; Ohio pour Memphis; Granite State pour Cincinnati. Temps clair et agréable.

Cincinnati, 26 avril—La rivière a 14 pieds 6 pouces et monte. Temps chaud et clair. Départ Katie Stockdale pour Pittsburg; Golden Rule pour la Nlle-Orléans. Arrivés, Katie Stockdale de Pittsburg; Andes de Wheeling.

Les Passes.

Port Eads, 26 avril 6 p m—Vent d'est, frais. Arrivés à 6 a m, steamship anglais Yedmandale, capitaine Hicks, de Middlesborough, sur lest; à 3 p m, steamship anglais Driffield, capitaine Goudry, de Cardiff, via Cape de Verde, sur lest; goélette Peerless, de Kuntan. Départs, steamships Morgan pour la Havane, Counsellor pour Liverpool et 8 Oteri pour Truxillo.

Marchés.

Paris 26 avril.—Les rentes 3 pour cent 82 francs 17 1|2c.

Havane, 26 avril—Or espagnol 234 1|2 à 234 3|4.

Change hausse—sur les Etats-Unis, 60 jours 9 3|4 à 9 1|2 de prime; courte vue, 10 1|4 de prime; sur Londres 21 1|4 de prime; sur Paris 6 1|4 de prime. Sucre calme.

Liverpool, 26 avril, midi—Coton—Bonnes affaires à des prix s'affermissant. Middling Uplands 5 5|16d, Middling Orleans 5 3|8d. Ventes 15,000 balles dont 2000 pour la spéculation et l'exportation. Recettes 30,000 balles coton américain 2700 balles.

Liverpool, 26 avril, 2 p. m. — Coton—Middling uplands 5 3|8; Middling orleans 5 7|16d.

Liverpool, 26 avril—4 p m—Coton—Futurs stables—livraison en avril, avril et mai 5 21|64d acheteur, mai et juin 5 21|64d acheteur, juin et juillet 5 22|64d acheteur, juillet et août 5 24|64d vendeur, août et septembre 5 24|64d vendeur, septembre et octobre 5 19|64d valeur, octobre et novembre 5 10|64d valeur, septembre 5 24|64d vendeur.

New-York, 26 avril, midi—Coton 1|16 en hausse. Ventes 650 balles.

Ordinary 7 7|16c, good ordinary 8 1|2, strict good ordinary 9c, low middling 9 3|8c, middling uplands 9 13|16c, Gulf 9 15|16c. Futurs stables et en déclin. Ventes 89,000 balles.

Livraison en avril 9.60, 68, mai 9.67, 68, juin 9.79, 80, juillet 9.89, 90, août 9.97, 98, septembre 9.73, 74, octobre 9.47, 49, novembre 9.39, 41, décembre 9.40, 41, janvier 9.47, 49, février 9.56, 57.

New York, 26 avril, p. m—Coton ferme. Middling Uplands 9 13|16. Orleans 9 15|16d. Ventes 1292 balles.

Futurs calmes à la clôture.

Livraison en avril 9.68, mai 9.69; juin 9.81; juillet 9.91; août 9.99; septembre 9.73; octobre 9 37; novembre 9.39; décembre 9.48; janvier 9.47; février 9.56.

BULLETIN MARITIME.

JEUDI, 26 AVRIL 1888.

ARRIVÉS.

Steamship (ang) Yedmandale, Hick, Middlesborough.

BATEAUX A VAPEUR.

Ed J Gay, Mélançon, Bayou Sara.
St John, Blanchard, Lafourche Crossing.
Assumption, Dodd, Lockport.
Lura, Lange, Bas du Fleuve.
Danube, Wood, Bayou Goula.
Neptune, Taylor, Bas du fleuve.
Louise, Rivière Amite.
Towboat Raymond Horner, Markland, Louisville, avec 7 chalands.
Dymond, Douds, Louisville, avec 9 chalands et barges.

IMPORTATIONS.

BLUEFIELDS—par steamship Gussie—15,000 régimes figues bananes Headley &co—8 boîtes bouteilles vides C A Fish &co—59 balles caoutchouc J Friedlander &co—9 balles caoutchouc Steinhardt &co—91 balles caoutchouc Southern Pacific Co—83 balles caoutchouc 1 caisse caoutchouc A Adler &co.

PUERTO CORTEZ & LIVINGSTON—par steamship Miranda—2155 sacs café 23,000 régimes figues bananes 800 bananes Macheca Bros.

PORT LIMON—par steamship Foxhall—9952 régimes figues bananes J L Phipps &co.

Arrivages de produits.

BAYOU SARA—par steamer Ed J Gay—1 balle coton 105 barils sucre et fret assorti.

LAFOURCHE CROSS'G.—par steamer St-John—123 boucts sucre 1 baril sucre 31 barils mélasse 37 barils riz 321 sacs riz brut et fret assorti.

LOCKPORT—par steamer Assumption—32 barils mélasse 100 sacs riz brut 7 sacs coton en graine et fret assorti.

BAS DU FLEUVE—par steamer Lura—Fret assorti.

BAYOU GOULA—par steamer Danube—70 barils mélasse et fret assorti.

BAS DU FLEUVE—par steamer Neptune—5 barils riz et fret assorti.

RIVIERE AMITE—par steamer Louise—2 balles coton.

LOUISVILLE—par towboat Raymond Horner et chalands—108,000 boisseaux charbon.

LOUISVILLE—par steamer Diamond et barges—144,000 boisseaux charbon 24,000 boisseaux charbon coke.

Par les chemins de fer.

N. ORLEANS AND NORTHEASTERN RR—92 balles coton et fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC R R COMPANY—27 balles coton 1 boucts sucre 608 barils sucre 43 barils mélasse 120 sacs riz brut 8 barils eau de vie 57 barils vin 7 demi-baril vin 12 barriques vin 2 caisses vin et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—56 balles coton 16 boucts sucre 40 barils mélasse et fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE R R—430 balles coton et fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—814 balles coton 8 wagons farine graine coton.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—Fret assorti.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms.	Destination	Amarrage
Alicia	Liverpool	Southport
Clinton		Alger
Counsellor	Liverpool	2e dist, 10
Canton	Havre	3e dist, 30
Engineer	Liverpool	Pic Tier
Eureka	New York	Alger
Federation	Brême, Londres	rue Ira
Hudson	New York	2e dist, 9
India	Hambourg	Southport
Jamaican	Liverpool	1er dist, 20
Kings Cross		1er dist, 13
Morgan	Havane	Alger
Nymphaea	Gênes	1er dist, 12
Norfolk	Liverpool	4e dist,
Pedro	Anvers	4e dist, 43
Scholar	Liverpool	2e dist, 10
Sculptor	Liverpool	3e dist, 25
S Oteri	Truxillo	1er dist, 15
Wanderer	Belise	1er dist, 15

BARQUES.

Habana	Barcelone	1er dist, 37
Hampton Court		4e dist, 40
Marian King	U'té Kingdom	Gretna
Maria Louise	Brême	1er dist, 39
Navigatore	St Pétersbourg	3e dist, 28
Tri Sina	Gibraltar	Pic Tier

GOÉLETTES.

Connecting Link	....	2e dist, 17
Cefalu	....	3e dist, 29
Gen Adelbert Ames	....	rue 5e
Polar Star	....	2e dist, 16
R B Locke	....	2e dist, 17
St-Thomas	Oporto	rue 7e
W J Lermond	....	3e dist, 24

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship El Monte, Hawthorne..parti 21 avril
Steamship New Orleans, Halsey...parti 21 avril
Steamship El Paso, Quick.........parti 25 avril
Navire John Harvey, Stewart...expédié 17 avril

ROCKPORT (MAINE).

Goëlette Annie E Kranz, Purvere..par 8 avril

PHILADELPHIE.

Barque Isaiah Sproul, —, ...partie 13 avril

LIVERPOOL.

Steamship Architect, Jackson.......parti 31 mars
Steamship Haytian, King...........par 15 mars
Steamship Floridian, Winder.......parti 24 mars
Steamship Inventor, Jones..........parti 29 mars
Steamship Carribean, Daniels.......parti 7 avril
Steamship Discoverer, Hughes......parti 13 avril
Steamship Texan, Wallace...........parti 12 avril
Steamship Venezuelan, Gillies......parti 19 avril

LONDRES.

Steamship Ocean King, Johnson ..parti 10 avril

MIDDLESBOROUGH.

Steamship Yedmandale, Hicks......parti 31 mars
Steamship Resolute, Reavley.......parti 10 avril

ANVERS

Steamship Nantes, Artur............parti 17 avril

RIO DE JANEIRO.

Steamship Dalton, Russell..........parti 10 avril

LA QUARANTAINE.

Proclamation Annuelle.

DÉPARTEMENT EXÉCUTIF, Etat de la Louisiane.

Attendu que le 29 mars, A. D. 1888, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, a requis l'Exécutif de cet Etat à émettre sa Proclamation de Quarantaine, et lui en a indiqué les règlements:

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI, et venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les règlements suivants:

PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE—Navires venant de ports supposés infectés.

TROISIÈME CLASSE—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIÈME CLASSE—Navires qui, de quelque port qu'ils viennent, sont infectés; c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, au moment de leur arrivée, ou qui ces maladies à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantenaire supérieure, sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour placer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, pourront après inspection, franchir la quarantaine, sujets néanmoins aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la sanitation maritime, avec détention de précaution de CINQ (5) JOURS PLEINS à partir de l'heure de leur arrivée à la Quarantaine.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure pour y être soumis à la désinfection et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

La détention de cinq jours ordonnée ci-dessus s'appliquera à tous les ports du Golfe du Mexique et de la mer des Caraïbes, mais non aux navires venant de ports au Sud de l'Equateur dont la période de détention sera de TROIS (3) JOURS.

Tous navires venant de la Méditerranée ou d'autres ports, connus pour être infectés de choléra ou soupçonnés de l'être, ou qui pourraient avoir été exposés, seront soumis à la sanitation maritime et telle détention que pourra fixer le Bureau de Santé.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas passer les Rigolets ou les stations de quarantaine de l'Atchafalaya ou toute autre station quarantenaire de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de QUARANTE (40) JOURS, ainsi qu'une complète désinfection.

Conformément à la loi et d'après la suggestion du dit Bureau de Santé, moi, SAMUEL D. McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane je publie ma proclamation ordonnant que la quarantaine simplement pour l'inspection et la désinfection des navires, soit mise en vigueur à partir du VINGT-NEUVIÈME JOUR DE AVRIL 1888, jusqu'au 1er JUIN 1888, à moins que le Bureau de Santé de l'Etat ne suggère qu'il en soit autrement. A partir de cette date tous navires parlant sous la coup de la quarantaine seront détenus ainsi qu'il est pourvu plus haut.

Les officiers de la quarantaine aux différentes stations de l'Etat, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements; et ce, et le Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans sera tenu de procéder énergiquement contre toute violation des dits règlements et des lois quarantenaires de l'Etat.

{ S. L. } En foi de quoi, j'ai apposé ma signature et y fait joindre le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, ce 4me jour d'avril de l'an de N.-S. mil huit cent quatre-vingt-huit.

S. D. McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour le Gouverneur:
OSCAR ARROYO, Secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières

—AUX—

Propriétaires, Agents, Capitaines et Passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires, les suggestions suivantes dans le but de faciliter la mise à exécution des règlements de la Quarantaine et de réduire autant que possible la période de détention:

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, pendant la saison de la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de tous sofas, tapis, rideaux et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en osier.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agents et agents consignataires de navires sont instamment requis d'aviser les passagers arrivant de ports quarantenaires qu'ils se départent autant que possible de bagages capables de s'endommager par l'eau en cas de manifestation d'une maladie pestilentielle à bord pendant la désinfection. Ces passagers sont surtout requis de ne pas avoir dans leurs effets des soieries, dentelles, velours et autres articles d'une fixture délicate car ils seraient à courir tous les risques de l'avarie.

4. Les navires mouillés dans les ports où sévit la fièvre jaune devront s'ancrer, si c'est possible, loin du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de débarquer, surtout la nuit.

5. La cargaison doit, autant que faire se pourra, être arrimée de manière à rendre l'accès des pompes possible et à permettre aux employés de la quarantaine de pomper l'eau de la cale et de nettoyer celle-ci.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et introduire, autant que possible, l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer des désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé ou à un de ses employés.

7. Les navires portant des cargaisons de fruits doivent surtout être tenus en parfait état de propreté, pour éviter toute détention à la Station de la Quarantaine. Les capitaines de navires doivent, avant d'arriver, faire pomper soigneusement l'eau de la cale et nettoyer parfaitement ladite cale, placer enfin leurs bâtiments dans des conditions sanitaires telles que la période de détention à la Quarantaine puisse être réduite autant que possible.

8. Tout navire observant les prescriptions précédentes seront traités avec indulgence à la Station de Quarantaine, et auront rempli les conditions nécessaires pour faire réduire dans une large mesure la période de détention ainsi que les frais de désinfection, etc.

7 avril—2f

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'Hote & Cie., vs Jones & Lucas, No 19.717.

James Demoruelle vs Jones & Lucas, No 19.751.

Manuel Isaac vs Jacob Burger, No 19.815.

H. Dudley Coleman vs Jones & Lucas et al., No 19.836.

The Brown Cotton Gin Co., vs Jones & Lucas et al., No 20,444.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—En vertu de cinq writs de fieri facias (les writs Nos 19,826 et 20,444 étant alias writs) à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, respectivement, et,

En vertu d'un alias-writ de fieri-facias à moi adressé par l'Hon. Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire de

Owen Short vs Jacob Burger, No 8.840.

Et aussi en vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire de

Jacob Burger vs Owen Short et als., No 8,933 (à la contre le plaignant et en faveur du défendeur Owen Short.)

Je vendrai à l'encan à la Bourse des Encanteurs No 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 28 avril 1888, à MIDI, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Deux lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet numéro vingt, borné par les rues Urquhart, Villeré, (anciennement Girod), Féliciana et Clouet, désignés par les numéros huit et neuf, contigus l'un à l'autre, et mesurant chacun, trente et un pieds de face à la rue Clouet, sur une profondeur de cent dix sept pieds quatre pouces six lignes, entre lignes parallèles.

Acquis par Jacob Burger de William Johnson d'après un acte passé pardevant André Doriocourt, jr., notaire, le 22 décembre 1885.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété de Jacob Burger.

Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus fort et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera, à douze mois de crédit. L'acquéreur fournissant un bon avec escurité bonne et solvable, portant intérêt au taux de 8 0|0 par an de la date de la vente et hypothèque spéciale sur la dite propriété jusqu'à paiement final. L'acquéreur aura à déduire du montant de son enchère et paiera comptant les frais d'impressions, du shérif, du greffier, etc., soit environ cent cinquante piastres; et de plus, les taxes d'Etat, de paroisse et municipales sur la dite propriété, s'élevant à environ vingt piastres.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11avril—11 18 25 28

Avis aux Créanciers Département du Trésor.

Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency).

Washington, D. C., 9 juin 1887.

AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La.", insolvable.

Un dividende de 2 pour cent, faisant en tout 62 pour cent, a été déclaré en faveur des créanciers de cette association, le 9 juin 1885. La seule valeur qui restait alors et dont on pouvait attendre un dividende futur, consistait en une réclamation contre E. D. LeBreton, fondé de pouvoirs (assignee) de N. S. Williams, pour $50,606 83. Une action en recouvrement a été instituée à la Cour de Circuit et le tribunal s'est prononcé contre l'association. Appel ayant été interjeté à la Cour Suprême des Etats-Unis, le jugement de la cour inférieure a été maintenu. Il ne sera donc pas payé de nouveau dividende aux créanciers de l'Association dont les affaires vont maintenant être liquidées finalement.

Les créanciers dont les noms suivent n'ont pas reçu tous les dividendes relevant de leurs réclamations et devront se mettre en rapport directement avec ce bureau.

W. L. TRENHOLM.
Contrôleur de la circulation (Comptroller of the Currency).

M. Aronstein,	A. M. Agelasto,
F. Alpuute,	A. Alciator,
Joseph Batt,	Joseph Brugers,
A. Bayhi & Co.,	Dr. I Bordes,
W. R. Bell,	W. R. Bell, adm.nistr,
B. Benjamin & Co.,	A. Bedault & Co.,
Louis Balleo,	Bercier & De Saed,
L. Bebolet,	F. Belden,
J. Branden,	F. Bruen,
J. F. Lartholomy,	Louis Bauer,
Berpio & Bro.,	B. Beltran,
C. Barbe,	B. E. Barinde,
J. A. Blaffer & Co,	W. Alexandre Bosse,
Jean Ballencie,	J. A. Bordnzat,
Samuel Banders,	Consagerie & Lambert
James D. Coleman,	F. Calleway, agent,
Amedie Couturie,	P. Caro,
Lucy Curtis,	François Carrere,
Creole Fire Co. No. 9,	Cassidy & Miller
P. Casse, agent,	P. Casse,
Eugene Coulon,	N. Connell,
J. Casaard,	L. Charoet,
J. H. Chipet,	Herman Curthus,
Louis Chaplain,	John Crickard,
Etienne Dubois,	Dubois & Lamaniere,
Mme Louis De Gallo,	P. Duchanne,
T. B. Dunbar,	A. Delamotte,
P. Dejan,	J. C. Denis,
Arthur Denis,	De Suizer Hart & Co.,
Dominique Doux,	George Degan,
O. Drouet,	G. M. Doll,
A. Dumestre,	M. T. Ducros,
Davallier & Co.	A. De Sainte Gême,
S. Escoffier,	Manuel Elliott,
Percival Forgey,	Florian Flange,
F. B. Fleitas,	Foley, Conger & Co.,
J. A. Fernandez,	A. Fusich,
Fritz & Branden,	Charles Fits,
J. B. Frank,	M. Fallex,
Gustave Furate,	E. C. Feinour,
Feiber & Gonsenheim,	G. R. Finalay,
Mme Gust. Fournade,	Joseph Guenghehner,
Joseph Gatzinger,	Generelly & Abex,
T. Generelly,	A. Grouchy,
Isadore Geraud,	Fred Good
Guidenbow & Kelly,	Mme Arecio Guivand,
G. H. Gardner & Co.,	Howard Gorman,
S. Guinault,	J. Garidel,
E. J. Hamilton,	Herman & Vignes,
J. M. Homans & Co.,	George How M. D.,
Mme Anna Hill,	B. Herreo,
C. C. Holtz,	Mme Henry Hébert,
Marx Israel,	Imcau Aycock & Co,
Johnson & Manson,	O. B. Johnson,
Jeannenaud & Co,	J. M. Justinian,
B. Jahrens,	F. Jaufroid,
Harriet Johnson,	Emile Kern,
C. W. Kullender,	Kandig & Co.
Dr E. Kunnemann,	Anatole Léaumont,
Joseph Larrieu,	B. Laplace,
M. Lamasco,	X. Lavnisson,
C. L'Hote & Co.	La. Equit. Life Ins. Co.
Edward Lischy,	Lang & Bernheimer,
Labouisse & Dobie,	Mme J. B. Lepretre Suc.
T. Lafon,	La. Ice Manufact. Co.
G. A. Lanaux,	Peter Lanis,
E. Monteuse & Co,	Charles Masson,
A. J. Montein,	J. Mandin,
M. Mans,	E. Musgrove, agent,
P. Macon,	C. M. Mangin,
J. G. Monrose, curator,	Maignan & Laborde,
Chas Massien, Succ. de	J. Manaud,
Philip McCabe,	T. Morean,
Lucien Malle,	Orville Marigny,
A. May,	V. Melgman,
Dr A. Mercier,	H. Marks,
Michael Meilleur,	Berville Mivotte,
Norton & Bell,	Frank Oberhauser,
A. Olivier & Co.	H. D. Ogden exécuteur
S. Pablo,	S. P. Parsaly, agent,
Mme Anna Perigne,	Pritchard & Bookman,
A. Petit,	Perkins, Swenson & Co,
H. Pedarre,	S. B. Packard,
A. Palleudo,	B. Piffet,
P. Pons,	Planters Cotton Press
A. Quimfe Fils	E. Rabasse,
E. Roger & Co,	J. Reviere,
J. Straus,	Mme Anna Saron,
J. E. Sarrazin,	William Sweets,
G. Schmidt,	Southern Rame Culture Assn.
Strauss,	
B. Smith,	Swarbacker & Dryer,
M. Scot,	H. F. Starcken,
Smith & Ge,	Schneider & Zuberbier,
F. Sancho,	J. Siegfriend & Co.
D. M. Symart,	S. Szabery,
J. B. Saolari Schuller,	J. J. Stewart, trésorier,
David Stewart,	P. Soublet,
Mme M. E.	C. B. Singleton,
S. P. Schmidtecore,	Alfred Shaw,
H. N. Soria,	F. Samazeuth fils,
Nicholas Tb	A. Terrebonne
A. Tesson,	S. M. Todd & Co
Samuel M. Todd,	E. A. Tyler,
W. Van Benthuysen,	M. A. Vogel,
E. Vernier,	Jos. A. Vigneau,
Philip Vellerie,	François Voiron,
Phine Wagner,	Adolp Walz,
Wm. Whan, Sec. de Wilkerson & Mosely,	L. A. Wiltz,
	James Wilson,
B. Wagener,	M. E. White,
E. L. Zell & Co,	M. A. Zoontz &
14 juin—15 421.28	—juillet

OFFICIEL.

Exposé annuel du Fonds des dépenses judiciaires de la Paroisse d'Orléans pendant l'année expirant le 31 décembre 1887.

DÉPARTEMENT DE L'EXÉCUTIF, Etat de la Louisiane.

CONFORMÉMENT aux dispositions de la loi No 136 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane approuvée le 10 avril 1880, nous, SAMUEL DOUGLAS McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, et Oscar Arroyo, Secrétaire d'Etat, après avoir examiné et comparé les timbres judiciaires qui sont nécessaires et requis par la loi pour l'exécution des dispositions de l'Acte précité et qui sont émis sous l'autorité de l'Article 145 de la Constitution de l'Etat et qui sont actuellement entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier d'Etat, ainsi que le montant des timbres vendus, le produit de la vente et la manière dont il en a été disposé pour le compte des fonds des dépenses judiciaires de l'Etat, nous sommes arrivés au résultat suivant établi dans les livres de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier de l'Etat, et que nous certifions correct:

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics, le 31 décembre 1886, d'après l'exposé déposé et enregistré dans le bureau du Secrétaire d'Etat, le même jour, cent soixante-huit mille six cent vingt-neuf plastres 75 cents.	468.629 75
Montant des timbres judiciaires retirés par le Trésorier d'Etat des mains de l'Auditeur des Comptes publics pendant l'année se terminant le 31 décembre 1887, cent quatre-vingt dix huit mille six cent vingt-neuf dollars, 75 cents	198.629 75
Balance des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes publics, le 31 décembre 1887, deux cent soixante-dix mille dollars	270,000 00
Montant des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1886, d'après l'exposé enregistré au bureau du Secrétaire d'Etat, le même jour, dix mille six cent six dollars, 87 cents	10,606 87
Montant des timbres judiciaires retirés par le Trésorier d'Etat des mains de l'Auditeur des Comptes publics pendant l'année échue le 31 décembre 1887, cent quatre-vingt dix-huit mille six cent vingt-neuf dollars, 75 cents	198.629 75
Montant total des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat pendant l'année échue le 31 décembre 1887, deux cent neuf mille deux cent trente-six dollars, 62 cents	209,236 62
Montant des timbres judiciaires rendus par le Trésorier d'Etat, pendant l'année échue le 31 décembre 1887, quatre-vingt mille six cent soixante-cinq dollars	80,665 00
Balance des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1887, cent vingt-huit mille cinq cent soixante-onze dollars et 62 cents	128,571 62
Montant des warrants émis par l'Auditeur des Comptes publics contre le fonds des Dépenses judiciaires, pendant l'année échue le 31 décembre 1887, en paiement des réclamations suivantes, savoir: Pour fournitures de bureaux distribués aux différents officiers de la paroisse d'Orléans, y ayant légalement droit en vertu de la loi No 132 de 1880, trois mille cent quatre-vingt-quinze dollars, et 9 cts	3,195 09
Pour salaires et rémunérations dus aux différents officiers et employés de la paroisse d'Orléans, salaires tirés du dit fonds, cent mille deux cent quarante-un dollars, et 68 cents	100,241 68
Montant total des warrants émis par l'Auditeur des Comptes publics contre le Fonds des Dépenses Judiciaires du 1er janvier 1887 au 31 décembre 1887 inclusivement, cent trois mille quatre cent trente-six dollars, et 77 cents	103,436 77

{ L S } En foi de quoi nous avons apposé nos signatures officielles, accompagnées du Sceau de l'Etat de la Louisiane en la ville de Baton Rouge, ce neuvième jour de janvier A. D., 1888.

S. D. McENERY, Gouverneur de la Louisiane.
OSCAR ARROYO, Secrétaire d'Etat.

Héritiers de Edwin A. Johnson vs Emily Kyle, Joseph Kyle et Cécilia Joseph ou Cécilia Kyle, héritiers de Emily Kyle.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle Orléans.—No 13,994.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, JEUDI, 10 mai 1888, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Un certain terrain ensemble avec tous les droits, privilèges et servitudes qui y appartiennent en quelque sorte que ce soit, situé dans le premier district de cette ville, carré d'ilet primitivement No 28 aujourd'hui 558, borné par les rues Gravier, Tonti, Perdido, Rocheblave. Le dit terrain est désigné par le No 25 sur un plan de subdivision du dit carré en 34 terrains, par A. de Armas, sous-voyer de la ville, en date du 4 avril 1885 et annexé pour que l'on s'y réfère et faisant partie d'un acte de dépôt pardevant le soussigné, notaire, en date du 15 juin 1885 et mesurant 20 pieds 3 pouces de façade rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds, acquis par Mme Emily Kyle, épouse de Joseph Johnsen, des héritiers d'Edwin A. Johnson, par acte pardevant N B. Trist, notaire, en date du 11 janvier 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
10 avril—19 17 24—mai 1 8 10

L'ABEILLE

— DE LA —

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

— AVEC UNE —

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

— LE —

SAMEDI MATIN

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,

No 73 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS:

73......CHARTRES......73